

D.2017.07.05.9.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 5 Juillet 2017

9 - RESSOURCES HUMAINES ET PERFORMANCES DE L'ADMINISTRATION

**9.2 - Chargé(e) d'études - Direction mobilités - Service Innovation Partenariat et Territoire-
Création de poste et procédure de recrutement - Cadre d'emplois des attachés**

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann jusqu'au point 1.1)	Absent-Excusé à/c du point 1.2
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 1.5
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Carneiro à/c du point 1.2)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Aujoulat à/c du point 1.2)	
BACOU Denis	X	X (M. Guyot à/c du point 2.1)	
GUYOT Philippe	X		

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de la mise en place de la feuille de route du SMTC, la mission « Innovation, Partenariat et Territoires » est structurée autour de 3 volets :

- **Innovation** : ce volet permet de proposer et mettre en œuvre des dispositifs innovants permettant de bonifier les projets du SMTC (SMTC/acteurs privés, SMTC/Universités ...). Il permet également la recherche des meilleurs outils d'assemblage, de production et process en lien avec la Direction Générale des Services,
- **Partenariat** : en continuité de la mission Europe, ce volet de la mission permet de soutenir les différents projets du SMTC et des intercommunalités membres par un déploiement de la stratégie d'influence (local, national, européen ...), une recherche d'optimisation des leviers financiers possibles (Europe, appels à projet, subventions ...),
- **Territoires** : ce volet permet de mieux « territorialiser » certaines actions auprès des collectivités membres afin d'instaurer un dialogue constructif entre stratégie globale (projet mobilités 2020 2025 2030), feuille de route des projets de réalisation, enjeux financiers du SMTC (et des partenaires) et réponse la mieux adaptée aux besoins des territoires. Ce volet comporte une dimension cartographique stratégique essentielle à la bonne compréhension des enjeux.

Au-delà du recrutement d'un responsable en 2016, la création de cette mission a permis des avancées notables autour des éléments suivants (notamment) :

- **Innovation** : intégration d'axes innovants dans le Projet Mobilités 2020 2025 2030 et mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettant de constituer un panel d'acteurs innovants autour d'un projet structuré. Structuration d'une relation SMTC/Universités durable au travers de conventions cadre et spécifiques permettant de valoriser les projets du SMTC ...
- **Partenariat** : déploiement de la stratégie d'influence du SMTC tant au niveau national, qu'au niveau européen, obtention d'une subvention européenne au titre du Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE) de 50% du montant des études sur la 3^{ème} ligne de Métro, Pacte Métropolitain d'Innovation Etat Toulouse Métropole incluant un financement spécifique de l'Etat pour les projets de Doublement de la capacité Ligne A, Téléphérique Urbain Sud et 3^{ème} ligne de métro ...
- **Territoires** : appui à la rédaction du Projet Mobilités 2020 2025 2030 arrêté en octobre 2016, cartographies stratégiques des 3 axes du Projet et première modélisation 3D dynamique, accompagnement des différentes commissions territoriales organisées pour la concertation autour du Projet Mobilités. Déploiement des actions inscrites dans le Projet (Transport en commun et accessibilité, navettes autonomes, P+R nouvelle génération ...). Appui à la démarche d'études portant sur le volet territorial et mobilités de la 3^{ème} ligne de métro ...

Au vu des échéances de la rentrée 2017 (enquête publique sur le Projet Mobilités, concertation autour des futures stations de la 3^{ème} ligne ...) et le déploiement des différentes actions du Projet Mobilités (approbation début 2018, pérennisation des commissions territoriales, mise en œuvre des actions ...), il est nécessaire de conforter le volet « territoires » de la mission actuellement occupé par un contrat à durée déterminée avec la création d'un emploi permanent pour une durée de 3 ans.

Les missions de l'agent s'effectueraient autour de la prise en charge du volet « Territoires, assistance aux intercommunalités membres » au sein de la mission IPT (liste non exhaustive) :

- **Mise en œuvre des actions du Projet Mobilités** : cette partie de la mission intègre notamment la réalisation d'études spécifiques (lignes express, mise en cohérence des actions liées à la mise en accessibilité PMR ...), l'appui à l'animation des différentes séances de pilotage (Comité technique, COPIL, commissions territoriales ...),

Adressé à la Préfecture
J031-253100986-20170707-20170705-9-2D-DE
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

- **Territorialisation du Projet Mobilités** (échelle interco, voire communale si besoins) : en continuité des commissions territoriales, il s'agira d'assurer la mise en place de « plans locaux de déplacements » sur le territoire dont le secteur centre de l'agglomération toulousaine,
- **Phase 2 de la modélisation 3D des actions Projet Mobilités** en lien avec le service SIG du SMTC et intégration dans un outil de suivi et gestion en continu,
- **Accompagnement des projets de la feuille de route du SMTC Tisséo** (Linéos 2020 2025, Pôles multimodaux, réseau bus 2020 ...) par la réalisation de dossiers support aux séances de pilotages en lien avec les trois axes de la stratégie mobilité 2020 2025 2030, **dont la 3^{ème} ligne de métro**. Cette partie de la mission consiste à ancrer les différents projets du SMTC dans leur contexte territorial (volet urbanisme mobilités, rabattement modes actifs, accessibilité PMR ...), leur interaction avec le réseau TC existant et projeté (volet report modal, en lien avec le réseau bus 2020 2025) et leur impact sur les infrastructures routières et le stationnement (volet optimisation des réseaux),
- **Dialogue Métropolitain** : appui, expertise à la formalisation d'un partenariat en continu avec les différentes métropoles (notamment Montpellier, Lyon, Bordeaux) dans le but d'échanger sur les bonnes pratiques, les retours d'expériences, les enjeux partagés de développement des mobilités (ferroviaire, nouveaux services de transport, financement des actions ...),
- **Interface volets « innovation » de la mission IPT** : coordination, accompagnement, appui technique le cas échéant concernant la mise en œuvre des actions post Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : appels à projet, expérimentations, mise en réseau des acteurs,
- **Appui auprès du responsable de service** : préparation des notes du bureau et comité syndical, notes stratégiques liés aux missions du service ...,
- **Appui, expertise auprès de directeurs et chefs de projet du SMTC** dans une logique d'offre de services selon les modalités de l'axe Territoires du pôle et le tableau de bord des projets du SMTC ...

Le poste proposé pourrait être en partie financé par le biais des subventions européennes sur les études de la 3^{ème} ligne de métro (MIE : Mécanisme d'Interconnexion en Europe) sur le volet 8 « intermodalité et réorganisation du réseau » (notamment), soit 50% du montant du salaire brut charges comprises (pour tout ou partie du salaire total, selon le temps de travail effectué pour le compte de la 3^{ème} ligne de métro).

Ce poste est rattaché à la Direction Stratégie Mobilités - Direction Générale des Services.

Il convient donc de créer cet emploi et de lancer une procédure de recrutement (Cadre d'emplois des attachés territoriaux,).

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Comme défini ci-dessus, ce poste à temps complet répond à un besoin permanent.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20170707-20170705-9-2D- DE Date de télétransmission : 07/07/2017 Date de réception préfecture : 07/07/2017
--

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'attaché.

L'échelon de recrutement dans le grade sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle par application du barème suivant :

- moins de 3 ans d'expérience : 1er échelon du grade d'attaché
- de 3 à 6 ans d'expérience : 4ème ou 5ème échelon du grade d'attaché
- plus de 6 ans d'expérience : A partir du 6ème échelon du grade d'attaché ou 5ème échelon du grade d'attaché principal.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire relevant de filière administrative ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président du SMTC à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

* *
*

Le Comité Syndical :
-Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un Chargé(e) d'études - Direction mobilités - Service Innovation Partenariat et Territoire- Création de poste et procédure de recrutement - Cadre d'emplois des attachés conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

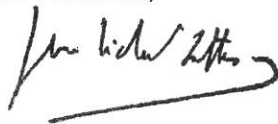
ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de la légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES